

Démissions et nominations au CICR

Lors de sa dernière session de l'année, les 7 et 8 décembre 1983, l'Assemblée du Comité international de la Croix-Rouge a pris congé de quatre de ses membres: M. Hans-Peter Tschudi et M. Jakob Burckhardt, qui se retirent pour raison d'âge, M. Marcel A. Naville, ancien président du CICR (1969-1973), et M. Thomas Fleiner, qui ont demandé que leur mandat ne soit pas renouvelé.

L'Assemblée a nommé M. Maurice Aubert vice-président du CICR. Celui-ci entrera en fonction le 1^{er} janvier 1984 et remplacera M. Richard Pestalozzi, vice-président du CICR depuis juillet 1979. M. Pestalozzi reste membre de l'Assemblée et du Conseil exécutif du CICR.

A ses quatre membres et à son vice-président sortants, l'Assemblée a exprimé ses vifs remerciements pour les services rendus au CICR et à la Croix-Rouge tout entière. Elle a nommé membres honoraires du CICR MM. H. P. Tschudi, J. Burckhardt et M. A. Naville.

L'Assemblée a également élu un nouveau membre, M. Peter Arbenz, de Winterthur, qui commencera de siéger à l'Assemblée au début de 1984.

M. Maurice Aubert est né, à Genève, en 1924. Il est docteur en droit et avocat. Il a accompli sa carrière professionnelle dans la banque et a rempli parallèlement divers mandats politiques au sein des organes législatifs de la ville et du canton de Genève. Il est actuellement président de la fondation de l'Institut universitaire d'études du développement à Genève. M. Aubert siège au sein de l'Assemblée du CICR depuis janvier 1979; il est membre du Conseil exécutif depuis septembre 1983. En devenant vice-président du CICR, fonction qui occupera tout son temps, M. Aubert renonce naturellement à ses diverses activités professionnelles et politiques antérieures.

Le nouveau membre du CICR, M. Peter Arbenz, est né, à Winterthur, en 1937. Licencié ès sciences politiques, il est actuellement Conseiller municipal de sa ville natale. Il a été précédemment directeur d'Helvetas, Association suisse d'assistance technique envers les pays en voie de développement; il en est maintenant, depuis 1973, membre du comité central. M. Arbenz a également rempli les fonctions d'expert de la Confédération suisse pour les questions de coopération au développement.

Le CICR se félicite de ces nominations et se réjouit de bénéficier de ces nouvelles collaborations.